



LOGIREM

— GROUPE —
HABITAT EN RÉGION

CARRÉ SAINT LAZARE

MARSEILLE

ARCHITECTE : **DANIEL DELUY (M2DC) ET**
REMY MARCIANO (MARCIANO ARCHITECTE)

La résidence à l'architecture contemporaine est située dans un quartier animé proche du centre-ville et de commodités telles que des commerces, écoles et transports.

La construction de la résidence est conforme aux normes BBC Effinergie (Bâtiment Basse Consommation) et expose l'œuvre artistique "Incidences" réalisée par l'artiste Etienne Rey.



HABITAT & ENVIRONNEMENT
BBC effinergie

CONSTRUCTION NEUVE



LES ATOUTS DE LA RÉSIDENCE

La résidence dispose de prestations de qualité :

- les logements bénéficient d'une bonne exposition et les logements traversants sont favorisés ainsi que les vues sur le cœur d'îlot
- isolation thermique et acoustique renforcée
- un cœur d'îlot végétalisé
- le chauffage se fait par radiants électriques individuels, la production d'eau chaude par énergie solaire
- l'entrée des halls est sécurisée
- la résidence possède également un parking souterrain de 371 places et plus de 600m² de parc 2 roues

Le Carré Saint Lazare bénéficie aussi :

- d'un espace d'accueil et d'activités ouverts aux seniors
- d'une crèche "L'Île aux enfants" de 42 berceaux pour les enfants de 2 mois à 3 ans
- d'une moyenne surface alimentaire de 3000 m²
- de 2 espaces d'activité pour accueillir des boutiques ou des services (300 m² chacun)

REPÈRES

- Date de livraison : 12/12/2016
- Au total 455 logements en accession et en locatif répartis sur 10 immeubles du R+4 au R+8 dont :
 - 72 logements en locatif social du T1 au T5 dont 7 logements adaptés pour les PMR en R+7
 - 66 logements en accession aidée à la propriété du T2 au T5
 - 54 logements en locatif privé
- Adresse : 134 ter, rue de Crimée 13003 Marseille
- Une résidence étudiante "Campus des Sciences" de 197 logements intégrant une salle de sport privative et un espace de services orientés étudiants
- Une résidence "Les Senioriales" de 66 logements aménagés pour les seniors

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION PARTIE LOCATIVE SOCIALE

Etat - ANRU	1 396 K €
Ville de Marseille - ANRU	350 K €
Plan de cohésion sociale MPM	153 K €
Collecteurs 1%	288 K €
Logirem	65 000 K €